REPUBLIQUE DU BENIN
--*-*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*_*_*_*

DECRET N° 2003-117 DU 14 AVRIL 2003 Chargeant Monsieur Jean Bio CHABI OROU, Ministre des Enseignements Primaires et Secondaire de l'intérim de Monsieur Dorothé C. SOSSA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU le Décret N° 2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret N°2002-082 du 20 Février 2002 qui l'a modifié.

DECRETE

Article 1^{er}: Pour compter du Lundi 14 au Samedi 19 Avril 2003, Monsieur Jean Bio CHABI OROU, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 avril 2003

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.